

De l'ancienne grange aux panneaux solaires



La grange rénovée qui accueille la nouvelle stabulation, à deux pas des bâtiments de la pisciculture impériale. Photo L'Alsace/Romain GASCON

Le chantier de la nouvelle stabulation a été conduit avec succès et « sur les chapeaux de roues », s'enthousiasme Oli-

vier Sommen, le responsable d'élevage de la pisciculture de la Petite Camargue alsacienne. Il s'agissait de tenir une « dead-

line » importante : rapatrier les saumons dans la nouvelle stabulation en août, avant que la température de l'eau ne devienne trop élevée sur le site naturel où ils patientent.

Électricité en autoconsommation

Les travaux de rénovation de la grange qui accueille l'installation, à deux pas du bâtiment de la pisciculture impériale, ont été réalisés tout à la fois dans le respect du bâti ancien et l'exigence écologique. L'emploi du béton a été réduit au maximum. Du pin de la Forêt-Noire non traité a été choisi pour la réfection du bardage.

L'isolation est en ouate de cellulose « pour laisser le bâtiment respirer », explique Olivier Sommen. Des graviers du Rhin comblent les alvéoles du sol en nid d'abeilles.

Pour l'essentiel, les travaux ont été réalisés par des entreprises locales. Plus simple si l'on a besoin de « dépannage », et dans la « continuité », comme pour l'électricien avec lequel la collaboration dure depuis 20 ans, souligne le responsable d'élevage. Dernière étape du chantier en 2022, avec l'installation de panneaux solaires sur le toit, qui fourniront de l'énergie en autoconsommation.